

# ÉQUIPEMENTS : EN HAUT ET EN BAS !

Les équipements scolaires, sociaux, sportifs, culturels et de loisirs sont au centre de la vie quotidienne. Ils seront répartis à l'avenir entre La Savine et le Vallon des Tuves.

La ville de Marseille et Marseille rénovation urbaine (MRU) étudient en ce moment les différents équipements qui pourraient voir le jour au cours des cinq prochaines années. Cette réflexion importante va se

poursuivre maintenant avec les habitants de La Savine comme avec ceux du Vallon des Tuves, dans le cadre de la concertation. Car il s'agit de proposer des équipements sociaux, scolaires, sportifs, culturels et de

loisirs capables de répondre aux besoins des uns et des autres. Le principe retenu est de partager à l'avenir les services offerts entre les deux quartiers et réaliser des équipements variés et attractifs.



# AUJOURD'HUI

LE JOURNAL DE LA RÉNOVATION URBAINE DU QUARTIER LA SAVINE - VALLON DES TUVES

# DEMAIN

N°3  
JANVIER  
2014



AGNÈS MELLON

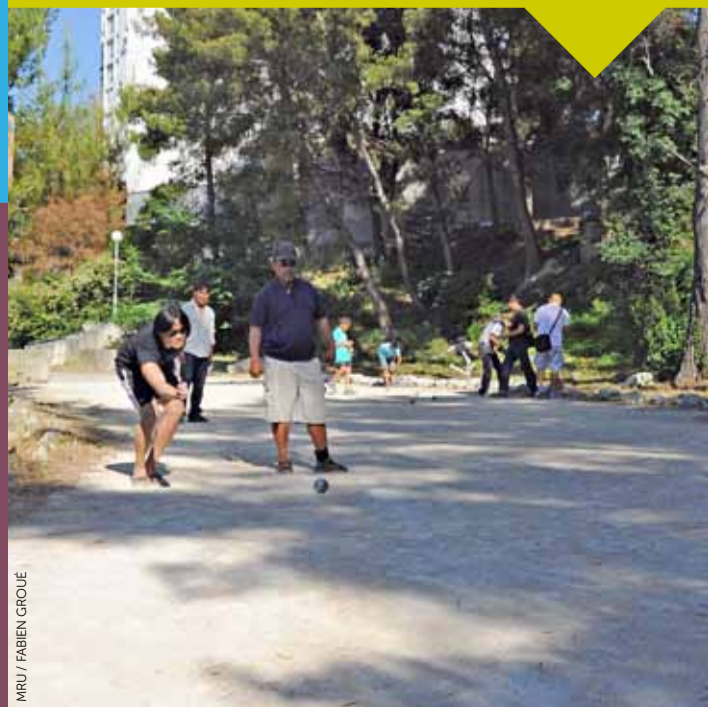
## « LE PROJET URBAIN : QUESTION D'ÉQUILIBRE »

Jean-Pierre, habitant du Vallon des Tuves, s'intéresse de près au projet de rénovation urbaine. Il défend l'idée d'un juste équilibre entre construction de logements et préservation des espaces verts du vallon.

Témoignage en page 4.

## 2014, LE PARC SE CONCERTÉ

Le parc urbain du Canal, qui reliera La Savine au Vallon des Tuves, est un élément central du projet de rénovation urbaine. Son programme va se préciser dans les prochains mois, après la désignation d'un paysagiste qui animera en 2014 les réunions de concertation autour du projet. Certains éléments sont néanmoins déjà connus : une promenade le long du belvédère ouvrant sur la rade, des cheminements pour les piétons et les poussettes, des jardins partagés à proximité du futur centre social, des terrains de pétanque et un local de convivialité... Les travaux débuteront en 2015.



MRU / FABIEN GROUÉ

## LA CONCERTATION, TOUT UN PROGRAMME !

Premier trimestre 2014, plusieurs réunions de concertation sont programmées.

- Présentation du projet de rénovation urbaine aux habitants de la Petite Savine.
- Zoom sur l'opération de logements « École » et « Couronne » (face au J) de Logirem à La Savine
- État d'avancement des chantiers de reconstruction de logements hors site.
- Poursuite des échanges sur le programme des équipements sportifs et récréatifs de La Savine

D'ici cinq ans, La Savine et le Vallon des Tuves accueilleront un programme complet de nouveaux équipements. **Pour tous les publics.**

# DES ÉQUIPEMENTS POUR TOUS !

## CENTRE SOCIAL ET CRÈCHE



**Vallon des Tuves,** l'implantation du centre social et de la crèche renforcera le statut de centre urbain du quartier. Un quartier bien desservi par les transports en commun, animé de commerces et doté de nombreux équipements. Accessibles aux habitants de La Savine, du Vallon des Tuves, comme du Bosphore, ces deux structures seront plus importantes qu'aujourd'hui.

Le centre social s'implantera boulevard de La Savine, à proximité du futur parc du Canal, dans un bâtiment neuf. Deux entrées seront créées, dont une assurant un lien direct avec La Savine au niveau du parc Canal.

Tout en restant fidèle aux Savinois qui le fréquentent aujourd'hui, le centre social attirera de nouvelles associations et de nouveaux publics. Avec 1000 m<sup>2</sup>, contre 300 m<sup>2</sup> actuellement, l'équipement comprendra des salles d'activités, une salle polyvalente, ainsi que des espaces extérieurs. Dans le même bâtiment, la crèche accueillera, elle, davantage d'enfants : 42 berceaux, à la place des 20 actuels. L'équipement évoluera par ailleurs en une structure multi-accueil mieux adaptée aux besoins des familles. Des places à la journée ou la demi-journée seront proposées. L'aménagement prévoit également un jardin extérieur pour les enfants. La ville de Marseille, responsable des projets, envisage leur ouverture en 2017. D'ici là, les équipements existants se maintiendront à La Savine.

## GROUPE SCOLAIRE



**À La Savine,** les deux salles de classes maternelles installées dans des préfabriqués seront reconstruites dans des locaux modulaires de haute qualité (organisation des espaces, confort thermique...). Elles ouvriront à la rentrée 2014. La cour de l'école sera aussi réaménagée. Des travaux sont actuellement en cours pour démolir un bâtiment préfabriqué inoccupé et reconstruire une partie des sanitaires. La ville de Marseille est en charge du projet.

La reconstruction complète du groupe scolaire se fera à plus long terme, après 2020. À ce jour, deux sites sont envisagés à La Savine ou au Vallon-des-Tuves.

## PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)



Accueilli dans les locaux de l'école, l'équipement s'y maintiendra jusqu'en 2016. Après, il s'installera au rez-de-chaussée d'un nouveau programme de logements de Logirem, à La Savine, sous réserve d'une décision favorable du Conseil général.

## MAISON DE LA NATURE ET DE L'ÉTOILE



L'installation à La Savine de la Maison de la nature et de l'Étoile destinée à l'accueil et l'information du public, fera du quartier une des principales portes d'entrée du massif. 750 000 promeneurs le parcourent chaque année !

## ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET RÉCRÉATIFS



**Vallon des Tuves,** un dojo de 300 m<sup>2</sup> sera reconstruit. L'équipement pourra accueillir l'activité de boxe de La Savine et offrira une salle de convivialité pour toutes les associations sportives du quartier.

**À La Savine,** des équipements sportifs et récréatifs seront

créés. Le projet prévu sur des terrains disponibles près de la chaufferie (sur l'emprise de l'ancien bâtiment A et des terrains de tennis désaffectés) fait actuellement l'objet d'une concertation. À l'occasion d'une première rencontre, les participants ont exprimé le souhait de compléter

le projet initial (croquis ci-dessous) par l'aménagement d'espaces conviviaux pour les familles : promenades, aires de pique-nique...). Le projet se redessine donc en partie ! La ville de Marseille démarrera les travaux au premier semestre 2015.

## PROJET EN COURS DE DISCUSSION DANS LE CADRE DE LA CONCERTATION

Schéma initial présenté le 21 novembre 2013



# Des solutions temporaires pour les commerces et services de La Savine

MRU / FABIEN GROUÉ



PROJET

L'évolution de La Savine, engagée depuis 20 ans, pose la question du devenir des commerces et services. Des solutions vont être proposées.

En 20 ans, la population de La Savine a été divisée par deux. Il reste aujourd'hui moins de 2000 habitants sur place. Pour les commerçants et les professions de santé, la situation est devenue difficile. Faute de clients ou de patients, leurs chiffres d'affaires diminuent. De plus, les locaux qu'ils occupent depuis des années doivent être démolis dans le cadre du projet de rénovation. Dans ce contexte, certains resteront à La Savine, d'autres partiront. Logirem et Marseille rénovation urbaine les accompagneront en respectant les souhaits de chacun : des indemnités d'éviction sont prévues pour ceux qui partiront ; pour les autres, des indemnités de relogement seront attribuées.

Parallèlement, les partenaires du projet s'efforceront de maintenir un niveau de service suffisant pour la population résidant encore sur place durant la période du chantier. C'est l'objectif du dialogue qui va s'engager avec les habitants. Une enquête sera d'ailleurs lancée auprès de la population afin de préciser les attentes en matière de consommation : 300 ménages de La Savine et du Vallon des Tuves seront ainsi interrogés par téléphone par le cabinet C2J.

À partir du résultat de cette enquête et au regard des décisions des professionnels et commerçants, Logirem et Marseille rénovation urbaine décideront de dispositifs intermédiaires : par exemple, en cas de fermeture d'un ou plusieurs commerces, une épicerie solidaire pourrait s'installer (petite alimentation, portage de courses, livraisons à domicile de médicaments...)... Cette formule

permet aux partenaires publics du projet de soutenir financièrement l'activité d'un commerce, ce qui est impossible habituellement. Sans cette aide l'épicerie solidaire ne serait pas viable. Pour remplacer les professionnels de santé qui souhaiteront quitter le quartier des permanences médicales pourraient voir le jour.

Par ailleurs, la desserte de La Savine sera maintenue toute la durée du projet de rénovation : le bus continuera de passer toutes les six à huit minutes en heure de pointe. Ainsi, les habitants pourront toujours se rendre au Vallon des Tuves où l'offre commerciale sera renforcée pour des courses ou des visites chez les praticiens boulevard du Bosphore.

(Un prochain numéro d'Aujourd'hui/Demain abordera en détail ce sujet)



## Un chantier d'insertion spécial environnement

Le 1<sup>er</sup> janvier 2014, un atelier-chantier d'insertion, organisé par la Régie service Nord Littoral a débuté à La Savine. En deux périodes d'une demi-année, il sera consacré à l'entretien des espaces extérieurs du quartier. Pour le premier chantier, cinq salariés sur dix viennent de La Savine.

Un deuxième recrutement aura lieu entre avril et mai 2014, pour l'atelier-chantier débutant le 1<sup>er</sup> juillet. Les candidats devront se présenter à Pôle emploi, DAE13, PLIE, CAP emploi...

# OÙ SERONT LES LOGEMENTS ?

VALLON DES TUVES

185 logements sont programmés au Vallon des Tuves d'ici cinq ans.

Ce sont de petits immeubles de un à cinq étages : 95 logements en location ou accession privée et 75 logements sociaux.

22 logements sociaux ont déjà été livrés dans le cadre des résidences « Mazet du Vallon » et « Oliveraie ».

Petite Savine, 105 logements seront restructurés, 20 seront démolis, remplacés par 35 nouveaux logements, soit 15 de plus qu'aujourd'hui. Les bâtiments feront 6 à 7 étages.



Accès CABINET MÉDICAL COMMERCES

# « Le projet urbain : question d'équilibre »



## Quel regard portez-vous sur le Vallon des Tuves et ses environs ?

Je m'y promène régulièrement à pied et à vélo. J'emprunte des chemins, comme celui du canal, pour me rendre à Saint-Antoine, La Savine ou les Borels. Ainsi, je découvre des espaces souvent méconnus, parfois exceptionnels, comme la Campagne Mouret derrière La Savine. En partie menacé par les feux saisonniers, ce site pourrait être utilisé pour créer des jardins ouvriers, un centre équestre — que sais-je encore — afin de le protéger et le préserver. Pour le visiteur, il est difficile d'imaginer n'être là qu'à quelques centaines de mètres de la ville. C'est une grande richesse ! Des lieux comme la Campagne Mouret il en existe d'autres !

## Vous collectionnez des cartes postales anciennes du quartier et de Marseille. Que montrent-elles ?

Ces documents racontent la grande simplicité dans laquelle vivaient les gens dans l'entre-deux-guerres, principalement de l'élevage et de l'exploitation de la terre. Ici, c'était la campagne : il y avait une ferme et quelques bastides. La Martine, La Savine et le Vallon étaient couverts de prés où broutaient des vaches. D'autres activités existaient, notamment artisanales, comme en atteste la présence d'un four à chaux (four qui servait à transformer le calcaire en chaux pour la construction des maisons par exemple) aujourd'hui disparu, au pied de La Savine.

## Quel regard portez-vous sur le projet de rénovation urbaine ?

Dans tout projet de cette ampleur, il y a des sujets qui dépassent les préoccupations individuelles.

Je suis conscient que beaucoup de gens sont actuellement mal logés, à La Savine et ailleurs. Or chacun a droit à un logement digne. Sur ce point, le projet doit apporter des réponses adaptées et créer des logements.

Mais le projet doit veiller aux équilibres, en préservant notamment les espaces ouverts, même lorsqu'ils semblent peu qualitatifs, je pense tout particulièrement au petit jardin public du

Vallon des Tuves, le seul du quartier. Au-delà de l'enjeu environnemental, ces espaces sont des lieux de rencontre, de sociabilité et de convivialité à préserver absolument dans le cadre du projet.

## Pourquoi l'information sur le projet vous semble-t-elle aussi importante ?

Je me déplace régulièrement à la permanence du projet et je m'informe des évolutions en cours. Évidemment, chacun aura tendance à regarder ce qui se passe près de chez lui, c'est humain ! J'essaie pour ma part de comprendre, apporter des idées, dialoguer, faire entendre mes positions, il est vrai, mais pas seulement !

Créée en 2006 par la plasticienne Joëlle Gonthier, la grande lessive est une manifestation culturelle internationale qui adopte la forme d'une installation artistique éphémère faite par tous. En reprenant le principe d'étendage du linge comme modalité première d'exposition, la grande lessive propose de développer le lien social grâce à la pratique artistique.

L'équipe du service qualité de vie de Logirem a travaillé à la première édition de la manifestation à La Savine, le 17 octobre 2013. Rendez-vous en 2014 !



Le journal de la rénovation urbaine du quartier La Savine - Vallon des Tuves est publié par Marseille Rénovation Urbaine (MRU)

**Responsable de la publication :**  
Nicolas Binet, directeur de Marseille Rénovation Urbaine

**Conception éditoriale :**  
À vrai dire la ville

**Graphisme :**  
Flgraf / François Lemaire  
Imprimé à 1 500 exemplaires

**LES ASSOCIATIONS FÊTENT NOËL** / Le 21 Décembre, deux fêtes de Noël ont rassemblé les familles et adolescents de La Savine. Au centre culturel Mirabeau, l'association Alliance savinoise et le centre social organisaient jeux, danses et buffet. Quant à l'association La cigale et la fourmi, elle accueillait les enfants et leurs familles pour des animations, un goûter et une distribution de cadeaux.